



Municipalité  
**d'Hébertville-Station**

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ D'HÉBERTVILLE-STATION  
MRC DE LAC-SAINT-JEAN-EST

AVIS DE PROMULGATION

RÈGLEMENT 2025-01

AVIS est par les présentes, donné par la soussignée directrice générale de la municipalité **QUE**,  
Lors de la session ordinaire de la municipalité d'Hébertville-Station tenue le 7 avril 2025, le conseil de cette municipalité a adopté le règlement numéro 2025-01 portant sur l'administration et l'utilisation du camping municipal.

CE règlement a reçu les approbations requises par la Loi comme suit :

- Avis de motion en date de la séance ordinaire du : 3 mars 2025
- Dépôt du projet de règlement en date de la séance ordinaire : 3 mars 2025
- Adoption par le conseil municipal en date du : 7 avril 2025
- Avis public d'adoption en date du : 10 avril 2025

QUE toute personne intéressée à ce règlement peut le consulter au bureau municipal aux heures d'ouverture habituelles.

QUE ce règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

DONNÉ à Hébertville-Station ce 10<sup>e</sup> jour d'avril 2025

Marie-Ève, directrice générale

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Marie-Ève Roy, directrice générale de la Municipalité d'Hébertville-Station, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en le diffusant aux endroits désignés par le conseil municipal le 10<sup>ème</sup> jour d'avril 2025.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 10<sup>e</sup> jour d'avril 2025.

Marie-Ève Roy, directrice générale